

11 5375
NOUVEAU DICTIONNAIRE

DE

LA LANGUE FRANÇAISE,

OU L'ON TROUVE

1° Le Recueil de tous les Mots de la Langue usuelle, dont un grand nombre ne se trouve point dans les autres Dictionnaires, avec leurs définitions, et des exemples propres à en indiquer l'usage et la construction. — 2° Les Étymologies nécessaires pour l'intelligence de ces mots, tirées des langues anciennes ou étrangères. — 3° Un grand nombre d'Acceptions non indiquées ni définies jusqu'à présent, justifiées par des passages d'auteurs classiques, et auxquelles ces passages servent en même temps de fondement et d'exemples. — 4° L'Explication détaillée des Synonymes. — 5° Des Remarques sur la Prononciation et l'Orthographe, lorsqu'elles s'écartent des règles générales. — 6° La Solution des principales Difficultés grammaticales. — 7° Les Noms des Outils et Instrumens des Arts et Métiers, avec l'indication de leurs usages divers. — 8° Les Termes des Arts et des Sciences, avec les définitions ou les descriptions des objets qui sont soumis aux procédés des uns et aux spéculations des autres. — 9° La Critique de plusieurs Mots recueillis ou insérés mal à propos dans quelques Dictionnaires modernes, etc., etc.

PAR J.-CH. LAVEAUX,

AUTEUR des Additions au DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE, publiées dans l'édition de 1802; du DICTIONNAIRE RAISONNÉ
DES DIFFICULTÉS GRAMMATICALES ET LITTÉRAIRES DE LA LANGUE FRANÇAISE, etc., etc.

SECONDE ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

TOME PREMIER.



A PARIS,

CHEZ DETERVILLE, LIBRAIRE, RUE HAUTEFEUILLE, N° 8,

ET LEDENTU, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS, N° 31.

1828.

ARCHIMANDRITE. s. m. On nomme ainsi le supérieur de quelques monastères. *Archimandrite de Messine*. Ce mot signifie chef d'un troupeau. C'est la même chose qu'abbé.

ARCHIMARÉCHAL. s. m. Dignité de premier maréchal.

ARCHIPEL. s. m. Du grec *arché* principe, commencement, et *pelagos* mer. Étendue de mer semée d'îles. On disait autrefois archipelage ou archipelague. *L'archipel du Mexique*. *L'archipel des Philippines*, ou le grand archipel. — On donne particulièrement et absolument ce nom à la partie de la Méditerranée située entre la Grèce, la Macédoine et l'Asie. C'est ce que les anciens appelaient *la mer Egée*.

ARCHIPELAGE ou **ARCHIPELAGUE**. s. m. Mots que l'on employait autrefois pour dire archipel. V. ce mot.

ARCHIPOMPE. s. f. T. de mar. Anciennement arche de pompe. Retranchement de fortes planches, construit dans la cale d'un grand bâtiment autour du pied du grand mât et des quatre pompes, pour les garantir du choc des pièces à l'eau ou autres objets d'envirement, et pour faciliter le passage ou l'entrée dans l'intérieur de ce retranchement, pour visiter les pompes, les changer, etc.

ARCHIPRESBYTÉRAL, LE. adj. Qui regarde l'archiprêtre. *Fonctions archipresbytérales*.

ARCHIPRESBYTÉRAT. s. m. Dignité d'archiprêtre.

ARCHIPRÊTRE. s. m. Titre de dignité, en vertu duquel les curés de certaines églises avaient prééminence sur les autres curés.

ARCHIPRÊTRE. s. m. Étendue de la juridiction d'un archiprêtre dans un certain territoire.

ARCHITECTE. s. m. Du grec *arché* commandement, et *tekton* ouvrier. Littéralement, qui commande aux ouvriers, qui dirige les ouvriers. Artiste qui possède l'architecture, et dont la profession consiste à inventer des édifices et des bâtiments, à tracer les plans, et à les faire exécuter de manière qu'ils réunissent, chacun dans son genre, la solidité, la beauté, la commodité, et toutes les autres qualités qui leur conviennent. *Un bon architecte*. *Un savant, un habile architecte*. — On appelle Dieu, l'architecte de l'univers. *Ils ne pouvaient connaître ces rapports de toutes les parties de l'univers, ces moyens et ces fins innombrables, qui annoncent aux sages un éternel architecte*. (Volt.)

ARCHITECTONIQUE, adj. des deux g. T. de phys. Ce qui donne à quelque chose une forme régulière, convenable à la nature de cette chose, et à l'objet auquel elle est destinée.

ARCHITECTONOGAPHE. s. m. Du grec *architekton* architecte, et *graphô* je décris. Celui qui possède l'art de faire la description des édifices, des bâtiments.

ARCHITECTONOGRAPHIE. s. f. Description de bâtiments.

ARCHITECTURE. s. f. Art qui consiste à inventer des édifices et des bâtiments, à en bien ordonner et diriger les constructions, et à leur donner toute la perfection que leur destination comporte. On appelle *architecture civile*, celle qui a pour objet la construction des édifices et des bâtiments destinés aux différents usages de la vie. Le mot *architecture* seul, s'entend de l'architecture civile. *Ancienne et moderne architecture*. *Architecture gothique*. *Les cinq ordres d'architecture*. *Chef-d'œuvre d'architecture*. *Cours d'architecture*.

On appelle *architecture militaire*, celle qui a pour objet de fortifier les places; *architecture navale*, celle qui a pour objet la construction des vaisseaux, des galères, et gé-

néralement de tous les bâtiments flottans, aussi bien que celle des ports, moles, jetées, cordées, magasins, etc., élevés sur le rivage de la mer ou sur ses bords; *architecture hydraulique*, l'art de faire des ouvrages et des machines pour la conduite des eaux.

Architecture, signifie aussi, la disposition et l'ordonnance d'un bâtiment. *Vola une belle architecture*, une mauvaise architecture, un beau morceau d'architecture.

ARCHITECTURE. v. a. Mot dont on s'est servi dans le style burlesque; mais qui n'est supportable que dans ce style. On lui a fait signifier, construire.

ARCHITRAVE. s. f. Du grec *arché* principe, et du latin *trabs* poutre. Principale poutre ou poitrail qui porte horizontalement sur des colonnes, et qui fait une des trois parties d'un entablement.

Architrave, en termes de marine, se dit d'une pièce de bois mise sur les colonnes au lieu d'arcades, qui est la première et la principale, et qui soutient les autres.

ARCHITRAVE, EE. adj. T. d'arch. On appelle *corniche architravée*, celle dont on a supprimé la frise.

ARCHITRESORIER. s. m. Grand officier dans certains États.

ARCHITRICLIN. s. m. Celui qui est chargé de l'ordonnance d'un festin. Ce mot est de l'Écriture sainte. On ne s'en sert plus guère qu'en plaisantant, en parlant de celui qui arrange un repas. *Nous avions un bon architriclin*.

ARCHIVES, s. f. pl. Anciens titres, chartes, et autres papiers qui contiennent les droits, les prétentions, privilèges et prérogatives d'une maison, d'une ville, d'un royaume. *Les archives de la couronne*. *Les archives du royaume*. *Les archives d'un établissement public*. Il se dit aussi du lieu où l'on garde ces titres.

Archives, se dit aussi dans les administrations publiques, et des anciennes minutes des actes qui ont été faits, et du lieu où l'on conserve ces minutes.

ARCHIVOIRE. s. f. T. de musique. Espèce de clavecin sur lequel est appliqué un jeu de viole, par le moyen d'une roue tournante avec sa manivelle, pareille à celle des vieilles. — On appelle *archivoire de lyre*, un instrument qui ressemble à la basse de viole, excepté que le manche est plus large et reçoit une plus grande quantité de cordes.

ARCHIVISTE. s. m. Celui qui garde les archives.

ARCHIVOLTE. s. m. Du latin *arcus volutus*, arc contourné. T. d'archit. Bandeau ou chambranle qui règne autour d'une arcade en plein cintre, et qui vient se terminer sur les impostes.

ARCHONTAT. s. m. (On prononce *Archontat*.) Dignité de l'archonte.

ARCHONTE. s. m. (On prononce *archonte*.) Du grec *arché* commandant. C'est le nom qu'on donna après la mort de Codrus, dernier roi d'Athènes, à neuf magistrats qui furent mis à la tête des affaires. Le premier de ces magistrats se nommait proprement *archonte*.

ARCHONTE. s. m. T. d'hist. nat. Genre de coquilles, très commun au téleocore.

ARCHURES. s. f. pl. T. de charp. et de menuiserie. Pièces placées devant les moulins d'un moulin.

ARCHIÈRES. s. f. pl. T. de rivière. Pièces de bois cintrées et tournantes, qui servent à la construction d'un bateau forestier.

ARCHINELLE. s. f. T. d'hist. nat. Espèce de canne.

ARCO. s. m. T. de fonderie. On appelle *arcs*, les parties de métal répandues dans les

cendres d'une fonderie, et qu'on retire en criblant ces cendres.

ARCON. s. m. Espèce d'arc composé de deux pièces de bois, qui soutiennent une selle de cheval, et y donnent la forme.

Arcon de devant, *arcon de derrière*. — On dit *perdre les arçons*, *vider les arçons*, pour dire, être désarçonné, tomber ou être renversé de cheval. *Être ferme dans ses arçons*, c'est se tenir à cheval de manière à ne pas être désarçonné. — Figurement et familièrement, être ferme dans ses arçons, sur ses arçons, c'est défendre avec avantage une opinion que l'on a adoptée, et avoir de quoi repousser toutes les attaques de ses adversaires. — On dit aussi figurement *perdre les arçons*, pour dire, être déconcerté, troublé, ne savoir plus que répondre dans une dispute, ou quel parti prendre dans une affaire.

Les chapeliers appellent *arçon*, un instrument ressemblant un peu à un archet de violon, qui leur sert à opérer une distension et une dilatation de la matière; à peu près semblable à celle qu'on obtient par le cardage. — Les marbriers-stucateurs appellent *arçon*, l'espèce d'archet qui leur est propre. — *Arçon*, en termes d'agriculture, signifie le sarmement long de six à huit yeux, et même plus, qu'on laisse sur le cep, lors de la taille, dans les pays où le cep et le sarmement sont accolés contre des échelles de sept à huit pieds de hauteur.

ARCONNER. v. a. T. commun à plusieurs métiers. Préparer, battre avec l'arçon les herbes végétales et animales propres à la filature, au feutrage, à ouater, etc.

Arçonné, ss. part. *Ouvrage, poil mal arçonné*. *Bourre, laine, soie mal arçonnées*.

ARCONNEUR. s. m. T. commun à plusieurs métiers. Ouvrier qui arçonne.

ARCOT. s. m. V. *Arco*.

ARCOUSSEL. s. m. T. languedocien, synonyme de poil ou engorgement inflammatoire de la mamelle chez une nourrice. Quelques auteurs l'ont employé. Il est inusité.

ARC-RAMPANT. s. m. T. d'architecture. Ligne courbe dont les extrémités, qu'on appelle *impostes*, ne sont pas de niveau.

ARCIER. s. m. Ouvrier qui fait et vend des arcs.

ARCTIOME. s. f. T. de botan. Plante des Alpes connue sous le nom de bérarde.

ARCTIQUE, adj. des deux g. Du grec *arktos* ours. T. d'astronom. Nom qu'on a donné au pôle septentrional, parce que la dernière étoile située dans la queue de la petite ourse, en est très-voisine. *Pôle arctique*, *cercle polaire arctique*, *cercle arctique*. *Terres arctiques*.

ARCTITUDE. s. f. Du latin *arcto* je presse, je serre. Resserrement. T. de méd. On disait autrefois *l'arctitude de la matrice*. Ce mot n'est plus usité aujourd'hui.

ARCTIUM. s. m. T. de botan. On a donné ce nom à la bardane.

ARCTOPHYLAX. s. m. On nomme ainsi la constellation dite autrement le Bouvier.

ARCTOPITHEQUE. s. m. Du grec *arktos* ours, et *pitheas* singe. T. d'hist. nat. Nom que l'on a donné à une division de singes d'Amérique.

ARCTOTHEQUE. s. f. T. de botan. Genre de plantes où l'on a placé l'arctotide rampante.

ARCTOTIDE. s. f. T. de botan. Genre de plantes de la famille des corymbifères, dont le caractère est d'avoir une fleur radiée, composée de fleurons hermaphrodites, tubules, quinquifides, placés dans le disque, et demi-fleurons femelles formant la couronne.

ARCTURUS. s. m. Mot emprunté du latin, et dérivé du grec, qui est le nom d'une

connerie, de l'action de l'oiseau qui a remis la perdrix et qui la tient à son avantage.

BLÔQUÉ, *xx. part.*

BLÔSSIR, *v. pron.* Ce mot, selon le nouveau Cours d'agriculture rédigé par les membres de la section d'agriculture de l'Institut, signifie, en parlant de certaines poires, devenir trop mûr, et en parlant des nêles et des sorbes, acquérir le degré de maturité qui les rend mangeables. S'il est usité, il l'est bien peu.

BLOSSISSEMENT, *s. m.* Ce mot vient de la même source que le précédent, et on peut lui appliquer la même observation. On lui fait signifier, l'état de certaines poires trop mûres, molles, passées; ou l'état de maturité des nêles et des sorbes.

BLOT, *s. m. T. de mar.* Instrument qui sert à estimer le chemin que fait un vaisseau. — Il signifie en fauconnerie, le chevalier où se repose l'oiseau.

BLOTTIR, *v. pronom.* S'accroupir, se ramasser, se rouler sur soi-même. *Quand il fait froid, les enfants se blottissent dans leur lit. Les perdrix se blottissent devant le chien qui les arrête.* *V. TAPIR.*

BLORRI, *xx. part.*

BLOUSE, *s. f. T. de jeu de billard.* On donne ce nom aux trous placés aux quatre coins et aux deux côtés du billard, dans lesquels chaque joueur tâche de pousser la bille de son adversaire. *La bille est entrée dans la blouse. Les blouses des coins. Les blouses des côtés. Mettre une bille dans la blouse.*

BLOUSE, *V. BLAÛDE.*

BLouser, *v. pron. T. de jeu de billard.* Faire aller, par maladresse, sa bille dans une blouse, au lieu d'y pousser celle de son adversaire. — Il se dit figurément et familièrement, pour signifier, se faire illusion, se tromper dans les moyens que l'on a choisis pour parvenir à un but.

BLOUSÉ, *xx. part.*

BLOUSSE, *s. f.* Laine courte qui ne peut être que cardée.

BLUET ou **BARBEAU**, *s. m.* Genre de plante qui croît dans les blés, et dont la fleur bleue est agréable à la vue. On cultive cette plante dans les jardins à cause de la beauté de sa fleur, qui alors devient quelquefois moitié blanche, moitié violette; toute blanche ou toute rouge, et double.

BLUETTE, *s. f.* Étinelle pâle, faible et sans effet. *En vain j'ai remué les cendres, je n'ai pas trouvé une bluette de feu. Je n'ai aperçu que quelques bluettes.* — Figurément, on dit des bluettes d'esprit; et en littérature, on appelle bluette, un ouvrage d'imagination, sans prétention et qui n'est qu'un simple badinage d'esprit. *Cette petite comédie n'est qu'une bluette.*

BLUÛTE, *ÉTINCELLE*. (*Syn.*) Lorsque vous cherchez du feu sous la cendre pour le rallumer, vous voyez la bluette pâle, faible, luire et s'évanouir presque aussitôt, sans produire ordinairement d'autre effet, sans laisser aucune trace sensible, d'elle-même. Lorsque vous attisez et soufflez le feu pour le rendre plus vif, c'est l'étincelle que vous voyez ardente, éclatante même, jaillir, pétiller, ranimer les flammes, et produire souvent l'incendie ou quelque autre grand effet. — L'action de la bluette est passive; elle ne vit un instant que pour elle; l'action de l'étincelle est active; elle vit peu, mais elle embrase. — Au figuré, on dit avec les mêmes nuances, des bluettes d'esprit, des étincelles d'esprit. La bluette prouve la présence du principe caché; l'étincelle, sa fécondité ou son activité contrainte. On dit des étincelles de génie, et non des bluettes de génie.

BLUETTE, *s. f. T. d'hist. nat.* On a quelquefois donné ce nom à la pintade.

BLUTEAU ou **BLUTOIR**, *s. m.* Sac de crin, d'étamine ou de toile, qui sert à séparer le son d'avec la farine. — On appelle bluteau composé ou crible, une espèce de crible destiné à nettoyer les grains.

Les corroyeurs appellent bluteau, un paquet de laine avec lequel ils essuient les cuirs qu'ils ont chargés de bière aigre.

BLUTER, *v. a.* Séparer la farine d'avec le son, par le moyen du bluteau. *Bluter de la farine.*

BLUTÉ, *xx. part.*

BLUTERIE, *s. f.* Lieu où les boulangers blutent la farine. *Une bluterie fort propre.*

BOA, *s. m. T. d'hist. nat.* Genre de reptiles de la famille des serpents. Les boas sont les plus grands et les plus forts des serpents. Parmi les espèces que renferme ce genre, on distingue le boa devin, qui est supérieur à tous les autres. On l'appelle aussi empereur, roi des serpents, mère de l'eau. Il est parmi les serpents ce que l'éléphant et le lion sont parmi les quadrupèdes.

BOBAGUE, *s. m. T. d'hist. nat.* Animal du Nord, du genre des marmottes.

BOBART, *s. m. T. de botan.* Genre des plantes graminées des Indes.

BOBÈCHE, *s. f.* La partie supérieure d'un chandelier destinée à recevoir la chandelle ou la bougie. — Il y a aussi des bobèches mobiles, que l'on met dans la bobèche du chandelier, et qui reçoivent immédiatement la chandelle ou la bougie. *Oter la bobèche d'un chandelier. La bobèche vacille dans le chandelier. Un chandelier à deux bobèches.*

BOBI, *s. m. T. d'hist. nat.* Coquille du genre volute de Linnée.

BOBILLE, *s. f. T. d'épinglier.* Cylindre de bois, fixé autour d'un arbre de fer qui le traverse au centre par la base, et qu'on fait tourner au moyen d'une manivelle de fer.

BOBINE, *s. f.* Petit morceau de bois tourné en rond cylindrique, avec des rebords à chaque bout, percé et mobile sur une verge ou axe, qui sert à filer au rouet, ou à dévider du fil, de la soie, de la laine, etc. *Bobine de rouet. Bobine d'épinglier, de rubanier, de faiseur de bas au métier, de fileur de coton, de tisseur d'or.*

BOBINER, *v. a.* Dévider sur une bobine. *Bobiner du fil, bobiner de la soie.*

BOBINEUSE, *s. f.* On appelle ainsi, dans les manufactures de laines, les filles ou femmes qui dévident sur des bobines, le fil destiné à former les chaînes des étoffes.

BOBINIÈRE, *s. f.* La partie supérieure du rouet à filer l'or.

BOBO, *s. m. T. de mignardise*, dont on se sert en parlant aux petits enfants. Petit mal, mal léger. *Faire bobo. Faire du bobo à un enfant. Un petit bobo.*

BOBOS, *s. m. T. d'hist. nat.* Nom d'un boa des Philippines qui a quelquefois plus de cinquante pieds de long.

BOCAGE, *s. m.* De l'italien *bosco* bois. Bouquet de bois, planté dans la campagne, et non cultivé; en quoi il diffère du bosquet. *Bocage frais, agréable, délicieux. Un vert bocage. Je suivais des allées tortueuses et irrégulières, bordées de bocages fleuris.* (*J.-J. Rouss.*) *V. BOSQUET.*

BOCAGER, *ERE*, *adj.* Qui hante les bois. Il n'est guère d'usage qu'en poésie. *Les dieux bocagers. Nymphes bocagères. Il vieillit.*

BOCAL, *s. m.* De l'italien *boccale* bouteille. Grande bouteille à cou court et large. *Un bocal de vin. Un bocal de tabac. Un bocal de fruit à l'eau-de-vie.* — En termes de chimie, c'est un vase ou verre cylindrique, propre à con-

tenir différentes drogues sèches ou volatiles, ou à faire des mélanges de liqueurs. — Chez les bijoutiers et quelques autres ouvriers, on appelle bocal, une grosse bouteille de verre blanc, fort mince, remplie d'eau de pluie, mêlée d'un peu d'eau-forte, pour l'empêcher de geler, et montée sur un pied de bois. Ils s'en servent pour rassembler sur leur ouvrage la lumière d'une bougie ou d'une chandelle placée derrière. — On appelle aussi bocal, une petite envette ou hémisphère concave de métal ou de bois, que l'on adapte aux cors de chasse, aux trompettes, aux serpents et par où l'on fait résonner ces instruments, en y introduisant le soufflé de la bouche. On le nomme aussi embouchure. On dit au pluriel *bocaux*.

BOCAMÈLE, *s. f. T. d'hist. nat.* Espèce de beetle qui paraît particulière à l'île de Sardaigne.

BOCARD ou **BOCAMBRE**, *s. m. T. de fabrique de fer.* Moulin à pilons, dont on se sert pour broyer la mine avant de la mettre au feu. *Passer une mine au bocard.*

BOCARDER, *v. a.* Passer au bocard. *Bo-carder la mine.*

BOCARDÉ, *xx. part.*

BOCARDO, *Mot barbare* par lequel on désigne en logique, une sorte d'argument ou syllogisme. *Un syllogisme en bocardo.*

BOCAS, *s. m. T. de comm.* Toile de coton de Surate. — On donne aussi ce nom à la partie antérieure de la trompette.

BOCCA-D'INFERNO, *s. f.* Expression italienne, qui signifie bouche d'enfer, par laquelle on désigne un météore qui paraît souvent aux environs de Bologne en Italie, et sur lequel le peuple fait les mêmes contes que ceux qui se font dans nos campagnes sur les feux follets.

BOCCONE, *s. m. T. de botan.* Petit arbrisseau des Antilles qui seul forme un genre dans la famille des papavéracées. Toutes les parties des boccons rendent, quand on les blesse, une liqueur jaune semblable à celle de la chéridoine, plante avec laquelle il a de grands rapports.

BOCHETUM, *s. m. T. de méd.* Expression latine employée par quelques auteurs anciens, pour désigner la seconde décoction des bois sudorifiques.

BOCHIR, *s. m. T. d'hist. nat.* Serpent originaire d'Égypte, qui paraît être une couleuvre.

BOCO, *s. m. T. d'hist. nat.* Nom d'un grand arbre de la Guiane, dont on ne connaît pas les parties de la fructification.

BODDART ou **BODDAERT**, *s. m. T. d'hist. nat.* Nom spécifique d'un poisson du genre gobie qui vit dans la mer des Indes.

BODÉE, *s. f. T. de verrerie.* Petit banc de bois qui sert aux vitriers d'appui solide à leurs outils, lorsqu'ils introduisent les pots dans le four.

BODIAN, *s. m. T. d'hist. nat.* Genre de poissons de la division des thoraciques.

BODINE, *s. f. T. de mar.* Nom qu'on donne en quelques endroits à la quille d'un vaisseau.

BODINERIE, *s. f. T. de comm.* Sorte de prêt à la grosse aventure assigné sur la bodine d'un vaisseau.

BODINURE, *s. f. T. de mar.* Cordelette passée autour de la partie de l'ancre qu'on appelle arganeau.

BODRAT, *s. m. T. de comm.* Sorte d'étoffe d'Égypte.

BODRUCHE, *s. f.* Sorte de parchemin très-fin. *V. BARDUCHE.*

BOBBÈRE, *s. f. T. de botan.* Genre de plantes que l'on a aussi appelé dysode.

BOËDROMIÈS, *s. f. pl.* Du grec *boë* cri,